

master droit rural et/ou droit de l'environnement

Par **Angy**, le **25/12/2010** à **19:05**

Bonjour à tous et toutes!

Je suis étudiante en L3 droit public. Je suis à la recherche de renseignements à propos du master de l'activité agricole et de l'espace rural de la Fac de Poitiers. J'aimerais vos impressions, conseils.

J'hésite beaucoup avec une orientation tournée vers le droit de l'environnement. Mais là je peine à trouver des renseignements ne serait ce que sur les facs qui en proposent et s'ils sont accessibles, s'il y a des débouchés

Bref, autour de ces deux pistes tous vos avis sont bons à prendre =)

Je vous remercie d'avance et vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année !

Par **doui**, le **27/12/2010** à **14:48**

Salut,

Je te conseille de ne pas te spécialiser trop vite en droit de l'environnement/droit rural, avant tout de faire un bon M1 (voire M2) en droit public.

Pour le droit de l'environnement je recommanderais Paris XI ou Paris I. Ces deux facs disposent d'un M1 droit public mention droit de l'environnement mais il n'est pas obligatoire d'en passer par là. Pour le droit rural j'avoue que je n'en sais rien ...

A moyen terme tu devras passer par les concours de la fonction publique ou l'examen d'avocat pour trouver du boulot dans cette branche, et dans les deux cas y a peu de chance que ton poste se cantonne à du droit rural/droit de l'environnement, c'est pourquoi il vaut mieux avoir un bon socle en droit public.

Par **PHP**, le **28/12/2010** à **17:42**

Salut (et joyeux Noël)

Je suis actuellement étudiant en M2 Droit Rural à Poitiers (et secrétaire de l'assoc étudiante du M2).

Je vais essayer de te répondre au mieux.

Concernant les accès au M2, contrairement à certains Master, pour le droit rural de Poitiers il n'y a pas de condition concernant le parcours universitaire: tu peux avoir fait un M1 de droit public ou privé ça n'a pas d'importance. Ce qui "conditionne" ton entrée, au delà du dossier bien entendu, c'est ta motivation à intégrer la formation.

Concernant le côté "environnement" du M2: les questions environnementales (zones NATURA 2000, protection des zones humides, des paysages, législation sur l'eau etc) sont abordées dans tous nos enseignements. Attention quand même: on en parle pas en tant que droit de l'environnement pur (genre un cours "droit de l'environnement") mais dans la perspective des problématiques agricoles (installations d'agriculteurs, constructions de bâtiments, de pompes à eau, etc). Donc oui c'est un master de droit de l'environnement, mais si le droit rural/agricole ne t'intéresse pas un peu ça ne va pas te plaire. Par contre si le secteur t'attire, tu peux pas faire mieux, on est le seul M2 spécialisé du secteur. Les autres visent plus l'agroalimentaire.

Concernant les débouchés: les secteurs de débouchés sont très très variés. Tu peux bosser dans la fonction publique comme dans la sphère de droit privé, mais de toute manière tu pratiqueras du droit venant des deux côtés: le droit de l'environnement et le droit rural c'est un mélange de droit public et privé.

Si tu veux des exemples tu peux déboucher sur: avocat, notaire (via la formation M2 notariat ensuite, mais c'est une spécialité qui devient recherchée par les notaires), juriste dans une structure de conseil agricole (chambre d'agriculture, CER France, coopérative, syndicat agricole...), juriste dans une collectivité locale (par exemple y'a des mairies qui recrutent pour refaire leurs PLU/POS)...voire juriste pour une boîte qui fait dans les technologies vertes, style photovoltaïque. Le droit rural c'est plus grand qu'on ne croit. Et c'est une discipline où y'a du travail (la promo précédente a eu plus d'offre d'emploi que y'avait d'étudiants). C'est un des secteurs où il y a du mouvement, mais on en parle assez peu.

:roll:

Après je peux te parler de la bonne ambiance, mais c'est plus tout à fait ta question 

Tu peux aller faire un tour sur le site de l'institut de droit rural de la fac de Poitiers:

<http://droit.univ-poitiers.fr/droit-rural/>

Tu peux aussi consulter le contenu des enseignements ici: <http://droit.univ-poitiers.fr/droit-rur...67&lang=fr>

Le site est un peu pauvre actuellement, mais il devrait être mis à jour sous peu.

Tu peux contacter le directeur ou la secrétaire, ils te répondront sûrement.

Par **Angy**, le **28/01/2011** à **15:41**

Bonjour à tous!

Merci pour vos réponses. Je peux apporter les miennes, de retour dans la course après les

partiels!

Puisqu'il est encore temps, je vous souhaite une belle et heureuse année 2011 remplie de réussite, notamment juridique!

Doui:

[quote:3ehvw11u]Je te conseille de ne pas te spécialiser trop vite en droit de l'environnement/droit rural, avant tout de faire un bon M1 (voire M2) en droit public.[/quote:3ehvw11u]

Dans un sens tu n'as pas tort. Etant en quête, je vérifie toutes les pistes et finalement, tu auras peut être raison. Je n'exclue pas de suivre ton conseil. Qu'entends tu par un bon master1 ?

Pour répondre à PHP :

[quote:3ehvw11u]Ce qui "conditionne" ton entrée, au delà du dossier bien entendu, c'est ta motivation à intégrer la formation.[/quote:3ehvw11u]

Cela m'a déjà été dit à plusieurs reprises (tout comme les débouchés et la qualité des cours). Mais en regardant ce qui me semble être la nouvelle plaquette, je me suis maudite de ne pas avoir tourné les talons à la rentrée pour le droit privé, car la sélection à l'air plus fermée qu'un non.

temps à ce propos. Image not found or type unknown

L'approche du droit de l'environnement semble me convenir... à moi de me cultiver sur le wink.

sujet! Image not found or type unknown

[quote:3ehvw11u]Après je peux te parler de la bonne ambiance, mais c'est plus tout à fait ta non.

question Image not found or type unknown [/quote:3ehvw11u]

Qu'à cela ne tienne! Je te la pose la question! D'ailleurs, personne n'ignore qu'un bon wink.

contexte favorise le bon travail des étudiants. Image not found or type unknown

Un grand merci à vous deux !
Angy

Par **krysmele**, le **03/02/2011** à **21:37**

Bonjour PHP,

Je suis actuellement en master 1 droit privé et sciences criminelles à la catho de Lille. Je vais passer le barreau cette année, mais dans tous les cas, je souhaite intégrer ton master à Poitiers! Les inscriptions commencent en avril 2011!

Je veux absolument ce master: comment faire? je sais qu'il est difficile d'y entrer quand on n'a

pas fait le master 1 ..

Mais je suis motivé, l'ensemble de mes stages ont été effectués dans des cabinets d'avocat en droit rural, ou service juridique de la chambre d'agriculture. De plus , je suis fille d'agriculteur, et cette voie me passionne!

Je n'ai jamais eu de mention dans mon cursus, je suis moyenne, mais jamais de rattrapages!

Comment puis-je leur montrer ma motivation à travers une lettre de motivation?

Regardent t ils vraiment le CV?

Je te remercie d'avance,

Krysmele

Par **PHP**, le **06/02/2011** à **18:20**

Salut,

Si tu as déjà des expériences pro en droit rural, y'a pas vraiment de problème. Tu a prouvé que le domaine t'intéresse; donc tu l'expliques dans ta lettre de motiv; tu expliques aussi ce que tu veux en faire de ce master 2, et ça marchera.

Pour les mentions c'est pas un problème forcément, puisque c'est un master qui s'intéresse surtout à ton envie d'entrer, moins aux notes. Après forcément si y'a une forte demande et que ton dossier est nettement derrière la majorité, je vais pas garantir que ça marche, mais si le seul fait de pas avoir de mention te panique, je te rassure, c'est vraiment pas une condition essentielle.

Je sais pas si ils regardent "vraiment" le CV. Mais comme ils le demandent, je suppose que c'est pas pour rien. Mais ils lisent surtout ta lettre de motiv.

@ Angy: la bonne ambiance, c'est un peu la marque de fabrique de notre formation. Les profs partent du principe que c'est pas parce qu'on est en droit qu'il faut être froid, distant et inaccessibles. Au contraire, le droit, dans le secteur du conseil, c'est avant tout des relations humaines.

Donc tu discutes avec tes profs à la machine à café, tu peux passer dans leur bureau quand tu veux...on a fait une raclette avec eux, on va faire une visite d'une exploitation avec eux...Ca va quoi.

Et entre étudiant ca se passe nickel, pas de clans, pas de mauvais esprit: tout le monde s'entraide (par exemple certains "pros" arrivent pas à venir à tous les cours à cause de leur travail, donc on leur file les cours et les documents); on va boire des verres ensemble...on se

fait des goûters...(et les profs viennent piocher dans ce qu'on amène Image not found or type unknown)

C'est très sympa, pas élitiste du tout et ça n'empêche pas de travailler.

Par **acroum**, le 12/02/2011 à 13:28

Bonjour à tous !

Je suis actuellement en troisième année de droit à l'université d'Angers, et souhaite m'orienter l'année prochaine vers une formation en droit de l'agriculture.

Fille d'agriculteur, je voudrais plus tard travailler dans le domaine du conseil juridique aux agriculteurs.

Je suis particulièrement intéressée par le master proposé par l'université de Poitiers, j'ai cependant une question car le site internet n'est pas très clair sur le sujet :

- est-ce un master en deux ans (cad M1/M2) intitulé "droit de l'environnement, droit de l'activité agricole et de l'espace rural", qu'il est donc possible de suivre dès la fin de notre L3 (c'est ce qu'indique le site internet de l'université)
- ou est-ce un master 2 professionnel uniquement, intitulé "droit de l'activité agricole et de l'espace rural". (c'est ce que semble indiquer le site de l'institut de droit rural). Si c'est le cas, quel master 1 est-il le plus judicieux de choisir pour y accéder ?

Quels sont les capacités d'accueil de cette formation ? Y-a-t-il une forte demande ?

Il s'agit vraiment du seul domaine dans lequel je m'imagine plus tard travailler, je suis donc inquiète car on nous répète souvent qu'il est très difficile d'être retenu pour un master professionnel.

Par ailleurs, je m'intéresse également au master en alternance proposé par la Sorbonne en droit européen mention droit de l'agriculture et des filières agro alimentaires ([http://www.univ-paris1.fr/ws/ws.php?_cm ... lang=fr-FR](http://www.univ-paris1.fr/ws/ws.php?_cm...lang=fr-FR)), pensez vous que les deux formations se valent ? La spécialisation en droit européen permettrait-elle également d'exercer une activité de conseil pour les agriculteurs dans un CER, ou une coopérative ?

Merci beaucoup de votre patience si vous êtes arrivé au bout de ces questions, 

En espérant que vous ayez également le courage d'y répondre  or type unknown

Par **Angy**, le 12/02/2011 à 17:27

Bonjour,

tout d'abord je suis soulagée de voir que je ne suis pas la seule attirée par ce cursus! Ca fait plaisir!

Merci aussi à PHP pour ta réponse. Voilà qui correspond à ma vision du monde juridique.

Pour te répondre Acroum (et afin qu'on me corrige si je fais fausse route) il semblerait que le master "droit de l'activité agricole et de l'espace rural" soit un master 2 et qu'il vaut mieux faire le master 1 "droit du patrimoine".

D'ailleurs à ce propos, je viendrais ajouter mon tiret à la liste de questions posées par les autres membres du forums : comme je l'ai dit dans mon premier post, je suis en licence droit public... Ai je quelques minces espoirs de m'en sortir dans le dit "master 1 droit du patrimoine"?

Merci pour vos réponses et vos nouvelles questions qui alimentent ma quête!

à bientôt!

Angy

Par **acroum**, le **12/02/2011** à **17:50**

A Angy :

C'est vrai que c'est sympa de voir qu'on n'est pas seul à être intéressé par une formation ! Je dois dire que dans ma promo angevine, je ne connais personne intéressé par le droit rural !

Par rapport à ta crainte sur ta licence plus spécialisée en droit public, j'ai souvent entendu dire que nos choix en licence n'influençait pas beaucoup sur les réussites en master ensuite ! Tu as sans doute une formation solide en droit privée avec tes deux premières années de droit ! Le tout est de s'y remettre. Personnellement j'ai souvent préféré le droit public au droit privé, mais quand ça s'applique au domaine agricole, je me passionne tout de suite plus pour le droit privé (notamment en droit des sociétés, droit commercial et droit des contrats).

Je m'étonne vraiment de la façon donc les masters sont présentés sur le site de l'université de Poitiers, il est bien écrit "admission après Bac+3" pour le master en environnement/droit de l'activité agricole.

;)

Peut-être nous reverrons nous l'an prochain ou l'année suivante Image not found or type unknown

Par **PHP**, le **13/02/2011** à **11:29**

Pour répondre vite fait; le M2 Droit Rural c'est simplement un M2; c'est pas un M1+M2. Le "cursus naturel" pour y accéder c'est le M1 Patrimoine parce que c'est le seul (je crois) qui propose la spé droit rural.

C'est un master qui s'appelait autrefois "droit notarial", qui est principalement axé sur les régimes matrimoniaux, les successions, les procédures collectives...mais qui permet de prendre droit rural, droit de l'environnement, droit de l'urbanisme et droit de la construction. Donc y'a du "gros" en matière de droit privé, mais c'est pas si compliqué que ça.

Ensuite, je répète, c'est pas parce que le M1 patrimoine est l'accès le plus naturel que c'est pas possible de venir d'ailleurs. On a des gens cette année qui viennent de cursus Droit des Affaires ou d'école d'avocat ! Ce qui compte c'est vos motivations ! Donc vous en faites pas si

au jour de la candidature vous avez fait autre chose, on va pas vous en tenir rigueur. Après si vous avez le choix du M1, c'est toujours mieux de venir faire patrimoine à Poitiers avec comme objectif déclaré de faire le M2 rural ensuite...

Par **acroum**, le **13/02/2011** à **12:54**

Donc si le site internet parle de M1 + M2 et d'admission dès la L3 ([http://www.univ-poitiers.fr/2004001601/ ... 0&ONGLET=2](http://www.univ-poitiers.fr/2004001601/...0&ONGLET=2)), il vise en réalité un master 1 droit du patrimoine avec les choix d'options que tu viens de mentionner ?

C'est un peu ambigu ... les joies de toutes les universités je crois bien !
Quels sont les effectifs pour ces masters ?

Par **PHP**, le **14/02/2011** à **09:42**

En M1 y'a pas de sélection donc c'est fonction des années. Je sais pas combien on était l'année dernière, mais on était "beaucoup" (un gros amphi).
EDIT: on me souffle une bonne centaine...

En M2 on est 20 cette année; mais fonction des années ça tourne entre 15 et 25 je crois.

Par **krysmele**, le **11/03/2011** à **17:14**

C'est pareil que pour acroum!!!

Je suis très intéressée par le master 2 de Poitiers, mais l'on m'a parlé du master 2 de la Sorbonne en droit européen mention droit de l'agriculture et des filières agro alimentaires ([http://www.univ-paris1.fr/ws/ws.php?_cm ... lang=fr-FR](http://www.univ-paris1.fr/ws/ws.php?_cm...lang=fr-FR)).

Pourriez vous m'indiquer vers lequel des deux m'orienter s'il vous plaît?

Je ne recherche pas un master qui fera bien dans mon CV, mais un master qui me formera correctement afin d'être compétente dans un cabinet d'avocat.
Avez vous des intervenants pendant ce master 2 à Poitiers? Si oui, lesquels? Et avez vous des dispositifs propres à ce master (exemple: mise en situation....) ?

Je vous remercie,
Bon wkd

Par **PHP**, le **17/03/2011** à **09:36**

Oui bien sur nous avons des intervenants variés; souvent des personnes travaillant en centre

de gestion (CER), Coopératives (COOP de France), chambres d'agriculture etc et parfois même des choses plus originales comme des membres de l'administration européenne. Il me semble que nous allons avoir aussi une intervention notariale, mais là e ne suis pas sur.

Après concernant la "mise en situation" je ne suis pas certain de ce que tu veux dire. Nous avons un stage obligatoire de 3 mois qui doit être effectué dans une structure juridique agricole (avocats, chambres; centre de gestion; coop....) assorti d'un mémoire . Il est indispensable pour obtenir le diplôme (sauf professionnels).

C'est un master tout à fait adapté au barreau, on a pas mal d'anciens étudiants qui ont passé l'examen d'avocat en sortant et qui sont aujourd'hui dans des cabinets (j'en connais un à Paris et un a Bordeaux).

Y'a pas de problème d'emploi à la sortie...

Par **acroum**, le **28/03/2011** à **14:13**

J'ai une autre question plus pragmatique concernant les Masters de Poitiers. Dans quel quartier de la ville les cours sont-ils dispensés ?

Y a t-il beaucoup de logements où faut-il s'y prendre tôt pour une location ? Quels sont les quartiers sympa ?

Par **PHP**, le **28/03/2011** à **14:21**

Salut,

Les cours sont dispensé à l'Hôtel Aubaret, en plein centre ville (pas au Campus, qui est hors de la ville).

Tu peux te loger partout dans le centre, la ville n'est pas grande.

Pour trouver une location c'est un peu comme partout, plus tu t'y prend tôt plus tu trouvera; sachant quand même que les cours commencent fin septembre...Et puis c'est pas Paris, c'est pas trop cher en général et on te demande pas les bulletins de salaire de ton arrière grand mère...

Les quartiers sympa c'est tout en centre ville, les bars y'en a dans tous les coins, y'a un ciné sur la place de la mairie, un théâtre aussi...

Le truc assez pénible c'est si tu as une voiture; faut prendre un abonnement pour se garer dans la rue(autour de 15 euro le mois) parce que y'a presque plus de places gratuites.

Par **PHP**, le **08/06/2011** à **14:51**

Je profite de ce sujet pour vous informer de l'ouverture du forum de l'association des étudiants du M2 Droit de l'Activité Agricole et de l'Espace Rural de Poitiers, à cette adresse: <http://adrp.forumgratuit.fr/>

Vous pourrez venir poser toutes vos questions sur le recrutement en particulier dans cette section: <http://adrp.forumgratuit.fr/f17-recrutement>

Le forum est divisé en deux parties: une partie publique (ouverte à tous) et une partie privée (réservée aux membres de l'association, pour la gestion quotidienne de la vie étudiante et des cours). La partie publique est ouverte de puis peu et comporte encore peu de sujets, mais la partie privée elle est tres actives car le forum existe dans sa vocation d'outils de travail et de support de la vie étudiante depuis maintenant 1 an.

Venez nombreux et n'hésitez pas à poser des questions, la bonne ambiance du droit rural y est au rendez vous !